



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 juin 2020

#### **COVID-19 : La préfète de Gironde mobilise l'État au service des emplois**

**Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, a réuni le Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) ce mercredi 17 juin 2020.**

Face aux conséquences prévisibles de l'épidémie de COVID, la préfète de Gironde, Fabienne BUCCIO, et la directrice régionale des finances publiques, Isabelle MARTEL, ont décidé de prendre des actions de prévention et d'accompagnement en faveur des entreprises, pour sauvegarder l'emploi. En effet, si bon nombre d'entreprises ont bénéficié de l'action massive de l'État, avec notamment le dispositif d'activité partielle ou le fonds de solidarité, la réduction du carnet de commande et les conséquences du confinement laissent présager un avenir délicat pour les industries et services du département. Aussi, la préfète de Gironde et la direction des finances publiques ont activé un outil de mobilisation de l'État, le Comité départemental d'examen des problèmes de financement, qui s'est réuni aujourd'hui, mercredi 17 juin.

Le CODEFI est une enceinte de dialogue entre les services de l'État afin de venir en aide aux entreprises confrontées à des difficultés de financement. En Gironde, ce rôle était dévolu à une autre instance, réunie auprès du Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises. Devant l'ampleur prévisible de la crise économique suite à l'épidémie de COVID-19, et l'urgence de l'action, la préfète a décidé de ré-activer sans plus attendre un dispositif opérationnel et puissant.

Le CODEFI, qui réunit la direction départementale des finances publiques, les services économiques de l'État (DIRECCTE), les organismes de sécurité sociale, sera le lieu où les entreprises pourront être guidées vers la solution la plus efficace pour elles. Il instruira les dossiers en vue de la délivrance d'un grand nombre d'instruments d'aide économique, certains anciens, comme le Fonds de développement économique et social, d'autres, exceptionnels, mis en place par le gouvernement, comme des avances remboursables ou des prêts à taux bonifiés. Il pourra également solliciter le concours des collectivités, comme le Conseil Régional.

Son secrétariat sera animé par les services de l'administration des finances publiques, dont la directrice régionale, Isabelle MARTEL, a détaillé l'engagement. **Pour la préfète Fabienne BUCCIO, « le CODEFI, c'est le visage de cette mobilisation générale, le visage de l'engagement fort et déterminé de l'Etat ».**

En effet, le gouvernement a mis en œuvre une action massive de soutien à l'activité économique, que ce soit à travers les nouvelles modalités du chômage partiel, les fonds de solidarité ou encore les plans de soutien sectoriels. Au total, près de 500 milliards d'euros ont été mobilisés en soutien de l'économie. **En Gironde, au 10 juin, 67 % des salariés bénéficiaient du dispositif d'activité partielle, quand 137 millions du fonds de solidarité ont été fléchés vers 100 000 bénéficiaires du département et 2 milliards de prêts garantis ont été activés.**

Les entreprises pourront déposer leur dossier auprès du CODEFI via une boîte mail dédiée : [codefi.ccsf33@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf33@dgifp.finances.gouv.fr) . Dans un département où de nombreux secteurs risquent fortement d'être impactés (hôtellerie, restauration, tourisme, aéronautique), le CODEFI est pleinement mobilisé et opérationnel dans l'intérêt des salariés, des chefs d'entreprises, et de l'ensemble du tissu économique girondin.